



PREVENIR LES ADDICTIONS

Addictions et santé au travail : l'entretien infirmier

Repères

La consommation d'alcool provoque 20 % des accidents du travail. De fait, la fréquence des arrêts de travail est multipliée par 3, et leur durée est 5 fois plus longue.

Face à cette réalité, quelle est la place de l'infirmière, notamment au sein de l'équipe santé au travail ? Quels sont les usages et mésusages des consommations d'alcool et de cannabis ; les incidences au travail ?

Cette formation s'inscrit dans le cadre du parcours de soins selon les recommandations pour la pratique clinique (RPC) relatives aux addictions. Elle permettra à chacun de s'inscrire dans une méthodologie de projet appliquée à la prévention collective des mésusages de substances psycho-actives.

Objectifs

- Favoriser la bonne « coopération » entre infirmier(e) et médecin du travail
- Savoir répondre aux « missions déléguées » par le médecin dans 4 domaines :
 - Bilans des conduites addictives
 - Orientations des salariés
 - Aide au maintien dans l'emploi et réinsertion après les soins
 - Favoriser la prévention collective

Programme

- Connaître les outils des bilans en addictologie et savoir les utiliser
- Connaître les outils des suivis en addictologie qui favorisent le travail en relais (en particulier santé au travail et généralistes)
- Structurer les entretiens infirmiers au retour des soins pour aider concrètement à la prévention des rechutes
- Expérimenter les différents moments qui vont aller de l'analyse de la demande à l'évaluation des actions de prévention collective

Moyens pédagogiques

- Exposés
- Débats
- Mises en situation (jeux de rôles)

Evaluation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant assisté à l'ensemble de la formation, après évaluation de sa satisfaction et de ses acquis.

Tarif 2017

Nous consulter

**1 journée
de 7 heures**

pour un groupe de
4 à 12 personnes

**Profil(s)
stagiaires**
Infirmier(e)
d'entreprise

Formateur
Médecin du travail,
réfèrent pour les
addictions

**Type de
formation**
inter-entreprise



Centre Vauban - 199 rue Colbert – CS 71365 – 59014 LILLE Cedex – 03 20 38 00 64 - www.pstformation.com

Antenne de Douai : 267 rue Martin du Nord – BP 70076 – 59500 DOUAI – Tel : 03.27.08.00.54 – Fax : 03.27.71.29.77

SAS au capital de 40 000 € - N°SIRET : 410 282 099 00051 – NAF 8559 A – N° TVA intracommunautaire : FR 20 410 282 099

Organisme de formation enregistré sous le numéro 31 59 04011 59 à la Préfecture du Nord